

**MARCHE PUBLIC relatif à l'organisation d'un voyage pédagogique à
TOULOUSE et BARCELONE**

passé en application de l'article 28 du code des marchés publics

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article 1 : Identification de l'acheteur public

Lycée Jean Macé
Rue Jean Paul Sartre
BP 107
56601 LANESTER CEDEX

Personne responsable du marché : Madame Monique L' HOUR, Provisseure

Article 2 : Objet du marché

Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage pédagogique à TOULOUSE et BARCELONE du dimanche 18 mars 2018 au vendredi 23 mars 2018.

L'effectif prévu est de 50 élèves et 4 accompagnateurs, soit 54 personnes.
Il pourra être revu à la baisse jusqu'à un mois avant le départ.

Le prix devra intégrer :

- l'hébergement en auberge de jeunesse du lundi 19 au jeudi 22 mars 2018 (2 nuits à Perpignan et 2 nuits à Barcelone) ;
- les repas mentionnés dans le programme joint (du petit déjeuner du lundi 19 mars au déjeuner du vendredi 23 mars 2018) ;
- toutes les visites mentionnées au programme à l'exception de la visite AIRBUS gérée directement par le lycée ;
- l'hébergement et les repas des chauffeurs ;
- les péages, frais de parkings et taxes étrangères pendant la totalité du voyage ;
- une assurance annulation totale pour l'ensemble du groupe (couvrant notamment les cas d'annulation du voyage liés aux épidémies ou à l'interdiction des voyages à l'étranger par le gouvernement français) ;
- une assurance annulation partielle couvrant une annulation par un participant en raison d'une maladie ou d'un accident survenant après l'inscription. Cette assurance sera proposée pour l'ensemble des participants.

Le lycée se charge de la réservation du transport et de la visite du site AIRBUS.

Article 3 : Procédure du marché

Procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Article 4 : Modalités de remise des offres :**4.1 – Contenu de l'offre :**

L'offre sera constituée d'une seule enveloppe comprenant un devis détaillé et le descriptif des prestations proposées.

4.2 – Mode et lieu de dépôt de l'offre :

Les offres peuvent être transmises par

- voie électronique à l'adresse suivante : gestion.0561698s@ac-rennes.fr

Dans ce cas, le message devra être accompagné d'une demande d'accusé réception prouvant le dépôt de l'offre avant la date et l'heure limite.

- voie postale à l'adresse suivante : Lycée Jean Macé
Intendance
rue Jean Paul Sartre
BP 107
56601 Lanester Cedex

4.3 - Date limite de remise des offres : mardi 17 octobre 2017 à 17 heures

Article 5 : Critères d'attribution du marché

Le marché sera attribué selon les critères ci-après :

- Adéquation au programme du voyage joint (30 %)
- Qualité des prestations proposées (30 %)
- Prix (40 %)

Article 6 : Durée de validité de l'offre : 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 7 : Voies de recours

Recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur (Madame la Proviseure du lycée Jean Macé).

Recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes : 3^{ème} chambre, 3 contour Motte, 35000 RENNES – Tel : 02 23 21 28 28

Article 8 : Dématérialisation de la procédure

Le dossier de consultation est accessible sur le site : www.aji-france.com

Article 9 : Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser à la gestionnaire du lycée (Mme LOHEZIC 02 97 76 18 73).

Article 10 : Date d'envoi à la publication : 29 septembre 2017